



FICHE PRATIQUE - VT TOUS MODULES

Ajouter une habilitation sur un compte professionnel

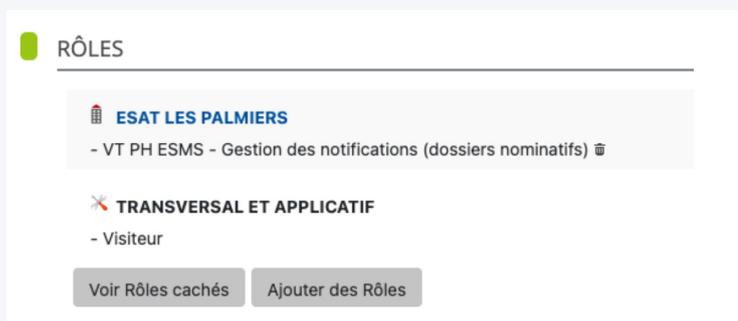
Contexte :

Les habilitations ViaTrajectoire sont attribuées via le Portail de Santé PACA par le référent ViaTrajectoire de votre établissement. (Voir partie n°2)

01 JE SUIS RÉFÉRENT VIATRAJECTOIRE

Je dois ajouter un rôle à un professionnel de mon établissement.

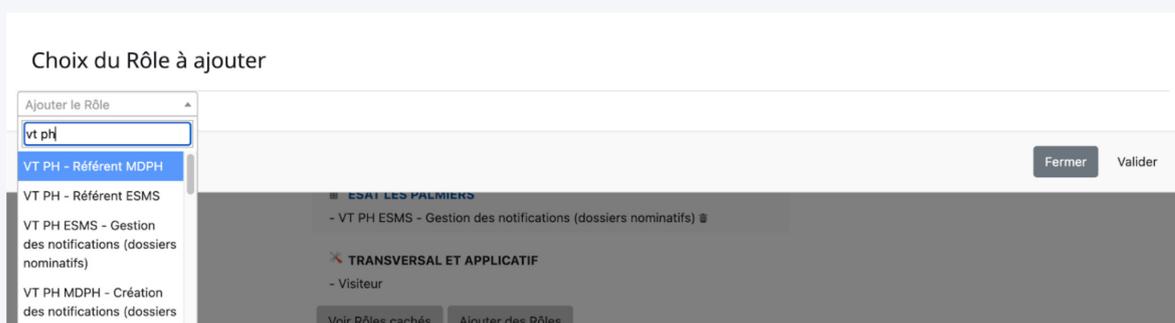
1. La première action à faire est de **vérifier que l'habilitation soit bien présente sur la fiche ROR** (accessible depuis le Portail de Santé PACA) de mon professionnel. Pour cela, je me rends sur la fiche de ce dernier ([voir fiche pratique TutOs](#)) et je descends jusqu'à arriver sur le bloc «Rôles».



2. Si le rôle est bien présent sur la fiche ROR, il faut cliquer sur le bouton "Mettre à jour dans ViaTrajectoire":  Cette icône est présente en haut à droite de la fiche du professionnel.

3. Une fois que j'ai cliqué sur ce bouton, une synchronisation est lancée entre le ROR et ViaTrajectoire pour que toutes les informations soient transmises.

Si vous ne trouvez pas le rôle sur la fiche ROR du professionnel, il faut alors le rajouter pour qu'il puisse remonter dans ViaTrajectoire. Pour cela, vous devrez cliquer sur le bouton "Ajouter des rôles", et sélectionner le rôle nécessaire dans le menu déroulant :





FICHE PRATIQUE - VT TOUS MODULES

Ajouter une habilitation sur un compte professionnel

Une fois le rôle validé, sélectionnez le ou les établissements sur lesquels vous souhaitez qu'il soit, puis cliquez sur le bouton "Valider" à droite :

Choix du Rôle à ajouter

VT PH - Statistiques ESMS ✕ Etablissement : ESAT LES PALMIERS

Plus d'informations

Plus de choix

Fermer Valider

Le nouveau rôle apparaîtra ensuite sur la fiche du professionnel :

RÔLES

ESAT LES PALMIERS

- VT PH ESMS - Gestion des notifications (dossiers nominatifs)
- VT PH - Statistiques ESMS

TRANSVERSAL ET APPLICATIF

- Visiteur

Voir Rôles cachés Ajouter des Rôles

Attention : Il ne faut pas oublier de cliquer sur l'icône "Mettre à jour dans ViaTrajectoire".

02 JE SUIS UN PROFESSIONNEL N'AYANT PAS DE DROITS VIATRAJECTOIRE

Je dois m'adresser à mon Référent ViaTrajectoire pour avoir des droits.

Comment identifier mon référent ?

Je suis rattaché à un établissement Handicap : [consulter la fiche pratique dédiée.](#)

Je suis rattaché à un établissement Sanitaire : [consulter la fiche pratique dédiée.](#)

Je suis rattaché à un établissement Grand-Âge : [consulter la fiche pratique dédiée.](#)